

## *Un miracle au couvent de la Visitation de Saint-Etienne au XVII<sup>e</sup> siècle*

Le rapport d'un médecin de Saint-Etienne permet de découvrir qu'une guérison miraculeuse s'est produite en février 1669 au monastère des Dames de la Visitation de Sainte-Marie, à Saint-Etienne<sup>1</sup>.

Une sœur très malade et près de mourir s'est trouvée complètement guérie une nuit en invoquant saint François de Salles. Elle se nommait Jeanne Antoinette Blachon et était la fille d'une famille de riches marchands de la ville et sœur d'Antoine Blachon, qui sera anobli par Louis XIV en 1696. A cette époque il fallait avoir une certaine fortune car la dot demandée pour entrer en religion pouvait varier de 1 500 à 2 500 livres.

### *Le couvent de la Visitation de Sainte-Marie à Saint-Etienne*

Après le concile de Trente, les fondations religieuses vont se multiplier. A Saint-Etienne se sont établis les Minimes en 1608, les religieuses dominicaines sous le vocable de sainte Catherine en 1615, les Capucins en 1618 et les religieuses de la Visitation en 1620<sup>2</sup>.

Ce dernier monastère de femmes fut fondé à l'instigation d'une dame très pieuse, Catherine Mollin, veuve Réal. Celle-ci avait trois filles mariées. La ville donna son

consentement et Catherine Mollin, accompagnée de l'abbé Roussier, né à Saint-Etienne et prêtre sociétaire de la Grand'église<sup>3</sup>, alla à Lyon pour obtenir l'autorisation de l'archevêque.

Monseigneur de Marquemont la reçut et touché par les pieux motifs et les fonds qu'elle offrait pour établir le couvent lui donna son approbation. Mais au retour, une riche amie qui lui avait promis une aide financière, déclara qu'elle ne voulait plus donner de subsides pour cette œuvre. Catherine Mollin persista. Elle acheta le pré Paulat situé au faubourg de la rue de Lyon<sup>4</sup> pour y faire construire le nouveau couvent.

"Monseigneur de Marquemont vint à cette époque à Saint-Etienne. Catherine Mollin fut reçue par lui; elle lui expliqua qu'elle ne prévoyait désormais aucun obstacle pour la fondation qu'elle projetait et elle le supplia de vouloir bien faire la cérémonie de bénédiction du local choisi, lorsqu'il en aurait le loisir. L'illustre prélat ne renvoya pas la chose bien loin; elle fut arrêtée pour le soir du même jour, 16 octobre 1620. Le curé fut prié de convoquer une assemblée générale, au son de la grosse cloche, d'y inviter les différents corps qui doivent assister à ces sortes de cérémonies, de faire fermer les boutiques et chômer le reste du jour comme un jour de fête.

La procession partit de l'église de Saint-Etienne, ayant à sa tête Son Eminence revêtue de ses habits d'archevêque et de sa décoration de cardinal, accompagnée du clergé séculier et régulier et d'un grand nombre d'habitants. L'étendard de la religion

<sup>1</sup> D'après un relevé de M. Testenoire-Lafayette.

<sup>2</sup> La Visitation : congrégation religieuse fondée en 1610 à Annecy par Saint-François de Sales (1567-1622) et sainte Jeanne de Chantal (1572-1641). Peu après la fondation du couvent de Saint-Etienne, Saint François de Sales écrivit une lettre aux dames de la Visitation. C'est la 13<sup>e</sup> épître de ce saint. Les dames visitandines fondèrent ensuite le monastère de Montbrison.

<sup>3</sup> Eugène Bonnefous, *Histoire de Saint-Etienne*, 1851, p.209.

<sup>4</sup> Aujourd'hui rue Léon-Bérard.

fut levé dans l'endroit où est maintenant l'église de ces dames [actuellement l'église Sainte-Marie].

Louis de Saint-Priest, époux d'Élisabeth de la Rochefoucault, seigneur de Saint-Etienne, renonça à ses droits sur le Pré Paulat, moyennant 500 livres. Madame Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, était alors à Paris. Avertie de ce qui se passait à Saint-Etienne, elle envoya à Mme Mollin le plan d'un monastère tel qu'il convenait à ses chères filles.

Ce plan fut copié par M. Roussier, gendre de Mme Mollin. Lui-même prit soin de le faire exécuter sous ses yeux. Les travaux furent poussés avec tant d'intelligence et de célérité que, depuis le commencement du mois de septembre jusqu'au mois d'avril de l'année suivante, c'est-à-dire dans l'espace de huit mois, le bâtiment fut fait.

A l'achèvement des travaux, le 25 avril 1621, on posa une pierre, à la suite d'une procession solennelle en la présence du seigneur de Saint-Priest et avec la bénédiction du curé Moranvillers.

Mgr de Marquemont envoya du couvent de La Visitation de Lyon, situé à Bellecour, cinq religieuses qui furent les premières de celui de Saint-Etienne, voici leurs noms :

- Françoise-Jérôme de Villette, supérieure,
- Marie-Elisabeth Chevalier, assistante,
- Marie-Philiberte Esment, économme,
- Marie-Françoise Raton, maîtresse des novices,
- Jeanne-Françoise Coste, sœur domestique.

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1622, l'église et le couvent furent bénis par l'abbé Antoine Roussier, nommé père spirituel de la maison et la messe fut célébrée par le R. P. Gaultier qui rendit hommage à Madame Mollin. Cette dernière entra au couvent avec sa plus jeune fille.<sup>5</sup>

J'ai retrouvé les noms de quelques sœurs de ce couvent en 1683<sup>6</sup> :

- Sœur Françoise-Marie de Capponi, prieure,
- Sœur Catherine-Marie de la Mure,
- Sœur Anne-Marie Staron,
- Sœur Claire-Marie Colomb,
- Sœur Marie-Marthe Lesieur,
- Sœur Marie-Madeleine de la Grange de Crémeaux.

## *Procès-verbal de M. Buyat, médecin de la ville et du monastère*

### **Chargée de nombreuses "incommodités"**

*La sœur Jeanne Antoinette Blachon<sup>7</sup>, religieuse dans le monastère des Dames de la Visitation de Saint-Marie de Saint-Etienne, fille d'une rare et singulière vertu et constitution fort délicate, après avoir expérimenté et souffert pendant assez longtemps beaucoup de maux qui devaient apparemment et selon notre croyance lui avoir ravi la vie il y a déjà longtemps, puisqu'il y a bien six ou sept ans qu'elle est dans une maigreur et une langueur extrêmes qui l'a enfin portée dans un crachement de sang qui a toujours été accompagné d'une petite fièvre et l'avait réduite depuis plus de deux ans dans une faiblesse et perte de voix si grandes qu'à peine se pouvait-elle faire entendre, en sorte que je l'ai vue véritablement phtisique.*

*Cette incommodité fut accompagnée ces années dernières d'une colique néphrétique si violente et si extraordinaire que j'ose dire n'en avoir jamais vu de pareille; car en outre la véhémence des douleurs qu'elle souffrait dans le rein gauche, elle rendit pendant environ douze ou quinze jours, qu'elle fut travaillée de ces véhémentes douleurs, une si grande quantité de graviers et de gros sable pierreux, que si je n'eusse en toute la confiance que je devais à la sincérité de ses infirmités, je ne l'aurais jamais cru.*

*Que depuis elle a eu diverses attaques de cette incommodité, qu'on peut même dire ne l'avoir jamais abandonnée, mais non pas si violente. Les deux grandes incommodités, nonobstant lesquelles elle ne laissait pas,*

<sup>5</sup> D'après C. P. Testenoire-Lafayette, *Histoire de Saint-Etienne*, 1902, reprint 1978, p. 202.

<sup>6</sup> Archives du notaire Desverneys, 1683, *la Diana*. Ce notaire s'occupait des affaires du couvent.

<sup>7</sup> Jeanne Antoinette Blachon née en 1644, était entrée au couvent à 13 ans, elle prononcera ses vœux le 15 mai 1662. Elle y restera 47 ans.

autant que ses forces qui étaient fort languissantes le lui pouvaient permettre de s'employer aux exercices de la religion, l'auraient enfin réduite à une faiblesse et une langueur désormais si grandes que depuis quelques mois elle ne pouvait souffrir aucun aliment sans le vomir; de manière quelle était réduite à ne prendre que du lait qu'elle gardait mieux et plus longtemps qu'aucune autre viande, quoiqu'en dernier lieu elle le rendit presque toujours caillé.

Cette dernière incommodité, jointe aux dispositions qu'elle y pouvait avoir d'ailleurs, l'avait enfin portée dans une hydropisie<sup>8</sup> compliquée d'ascite et de tympanite<sup>9</sup>, laquelle se fit connaître environ le milieu du mois de janvier quoiqu'apparemment il y eut déjà lésion du temps qu'elle s'en ressentait.

Néanmoins je fus appelé dans le monastère pour la visiter avec une religieuse le 13 janvier 1669, sans que pourtant je me souvienne qu'elle me donnât aucune connaissance de cette incommodité à laquelle peut-être je ne pris pas garde, parce que, comme elle se traînait par la maison, je ne considérai que ses incommodités ordinaires.

Que depuis, l'ayant visitée, le dernier de janvier, je lui trouvai le ventre tout à fait tendu et élevé avec de grandes douleurs dans les hiles<sup>10</sup>. Elle était extrêmement abattue sans fièvre pourtant pour lors à mon jugement, ce qui m'étonne vu la croyance que j'avais qu'elle fut phtisique.

### A l'article de la mort

Le 2 février, jour de la purification de Notre-Dame, je la vis à la grille où elle se rendit avec bien de peine; le 5 et le 8 du même mois je la visitais à sa chambre où je la trouvais si abattue et son ventre si tendu et élevé que je crus qu'elle n'avait plus besoin que des remèdes spirituels, puisque les temporels ne lui servaient de rien.

Lui ayant fait prendre de la manne<sup>11</sup> dans du bouillon de veau deux fois, sans qu'elle lui fit aucun effet, néanmoins pour ne l'abandonner pas entièrement sans quelque sorte de secours après avoir dit à Madame la Supérieure de lui faire recevoir ses sacrements, je lui fis préparer un petit bolus<sup>12</sup> avec du julaps en poudre qu'on humecta avec le sirop Rosat<sup>13</sup> qu'elle prit le lendemain, 6 dudit mois de février, qui la purgea seulement deux ou trois petites fois sans apporter pourtant aucune amélioration à ses maux

Au contraire, le soir du même jour, elle se trouvait beaucoup plus mal. Le lendemain les maux augmentèrent en sorte que le soir on crut qu'elle ne passerait pas la nuit, pendant laquelle elle fut dans de grands travaux, jusques environ les trois heures du matin, qu'un doux sommeil l'ayant saisie, elle dormit environ une heure.

### Merveilleux "colloque" avec François de Sales

Après, toute consolée et soulagée par quelque vision et colloque merveilleux qu'il lui semblait avoir eu avec saint François de Sales qui lui promit le recouvrement de sa santé pour quelque temps, ce qui fut si vrai que dès cet instant son ventre fut entièrement désenflé sans qu'elle eut aucune évacuation sensible, en sorte que se trouvant sans mal et vigoureuse, à peine pouvait-elle croire ce qu'elle ressentait.

Et voyant qu'elle avait quelque disposition à prendre de la nourriture, elle demanda un bouillon qu'on lui donna et qu'elle garda fort bien sans le vomir et a toujours pris depuis de la nourriture sans la rendre, ce qu'elle n'avait fait depuis plus de huit mois.

Ce changement plutôt que la nécessité obligea Madame la Supérieure à m'avoir fait appeler le 8 dudit mois de février pour aller à la maison, où m'étant rendu environ sur les 2 heures de l'après-midi et ayant demandé d'abord à la portière ce qu'il y avait et des nouvelles de sa malade, elle me dit que la Révérende Mère me le dirait mieux qu'elle.

<sup>8</sup> Rétention d'eau ou de liquide dans les tissus.

<sup>9</sup> Ascite : hydropisie abdominale ; tympanite : distension considérable de l'abdomen.

<sup>10</sup> Le hile est le point où un vaisseau s'attache à un viscère : hile du poumon, du foie, du rein.

<sup>11</sup> La manne est une matière sucrée et gommeuse produite par plusieurs espèces de frênes.

<sup>12</sup> Bol.

<sup>13</sup> Le miel rosat est une décoction où on a fait macéré des pétales de roses

*M'ayant donc dit d'entrer dans le parloir, Madame la Supérieure y vint un moment après, laquelle s'approchant de la grille avec une voix laquelle témoignait une certaine joie spirituelle, m'entretint un petit espace de temps de choses indifférentes jusques à ce qu'ayant donné ordre, sans m'en rien dire, qu'on appelât sa malade.*

*Elle vint à la grille d'un pas hardi quoique modeste, et m'ayant abordé dévoilée, par ordre de Madame la Supérieure, me parla avec une voix aussi ferme que je l'eusse jamais oui parler, et dit qu'elle me venait faire part de la grâce qu'elle avait reçue par les prières et intercession de son libérateur, et ensuite me fit le détail de tout ce qui s'était passé depuis que je ne l'avais vue.*

### **Une vraie résurrection**

*Elle avait un visage gai et c'était incomparablement meilleur qu'à l'ordinaire, quoique un peu pâle, et ne se sentait ainsi qu'elle me dit aucun mal, et me fit présent d'un fort beau scapulaire en broderie<sup>14</sup> de la livrée et avec l'image de saint François de Sales, que je conserverai et porterai tant que je pourrai, pour le respect du Saint, et pour l'estime que j'ai pour la vertu de celle qui me l'a donné.*

*Non content de ce qu'elle m'avait dit, je demandai permission pour entrer afin de la voir au lit, et mieux observer ce grand changement, ce qu'on ne m'osa pas accorder sans avoir su du directeur de la maison si cela se pouvait, quoiqu'il y eut d'autres infirmes qui pouvaient bien donner lieu à cette entrée, quand même notre ressuscitée ne l'aurait pas fait.*

*A quoi n'ayant pas fait de difficulté, je fus conduit à la chambre où cette merveille s'était passée, où la malade s'était mise au lit, et où je la visitai sans que j'observasse aucune marque des infirmités précédentes.*

*Au contraire, je la trouvais les entrailles molles en bon état, elle avait pour lors le visage beaucoup plus vermeil que lorsqu'elle s'était présentée à la grille, et pour être meilleur que je ne lui avais jamais vu.*

*Ce changement me donna lieu à l'exhortation à continuer et augmenter sa dévotion et sa confiance envers saint François de*

*Sales et fit admirer les merveilles de Dieu qu'il fait éclater où et quand bon lui semble, ne pouvant concevoir comment une personne consumée par tant de maux qui n'osait et ne devait espérer aucun secours de la nature ni des remèdes qu'elle fournit, puisqu'elle les avait si souvent expérimentés en vain avait été guérie si soudainement et tant de maux si opposés sans aucune évacuation sensible.*

*Car outre que la nature agit successivement et dans le temps, nous ne voyons pas qu'elle guérisse des maladies opposées en même temps et sans qu'aucun effet sensible en précise la guérison, principalement lorsque ce sont des maladies qui dans l'ordre ordinaire de la médecine, passent pour désespérées et incurables, ainsi que celles dont était atteinte notre malade.*

*Ce qui fait que je suis obligé de dire, pour la gloire de Dieu et de ses Saints, qu'il agit d'une façon extraordinaire quand bon lui semble, qu'il est admirable en tous ses ouvrages, particulièrement en ses Saints et qu'il a voulu faire connaître en cette rencontre et les limites de saint François de Sales et la grande foi et confiance de la personne qu'il a délivrée miraculeusement par son intercession.*

*Protestant que tout ce que je viens d'écrire est conforme à la vérité autant que je la sais, que ni la flatterie ni la complaisance ne m'y ont point obligé à avancer aucune chose que ce que j'ai vu moi-même ou appris du récit de la malade, ou de celles qui lui prêtaient charitablement leur assistance.*

*En foi de quoi, j'ai signé la présente attestation.*

*Fait à Saint-Etienne-en-Forez, le neuvième février 1669.*

*[signé] Buyat, médecin de la ville de Saint-Etienne et dudit monastère.*

*Après ce miracle, sœur Jeanne Antoinette Blachon vécut encore 38 ans et ne mourut que le 3 juillet 1707<sup>15</sup>.*

**Roger Faure**

<sup>14</sup> Objet de dévotion consistant en 2 petits morceaux de drap bénis et joints ensemble.

<sup>15</sup> D'après le livre des vœux du monastère de la Visitation de Sainte-Marie.